



Le Ministre et le Directeur Général engagent une refonte sans précédent des missions et du maillage territorial de la DGFIP. Il ne s'agit plus d'adapter les structures et le réseau mais d'un véritable **déménagement du territoire**. Tous les personnels seront directement ou indirectement concernés à un moment ou à un autre. **Nous pouvons** si nous le décidons vraiment et si nous y mettons tous **arrêter cette liquidation méthodique de la DGFIP** et c'est maintenant que nous devons le faire.

LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À DÉMEMBRER LA DGFIP AVEC LE CONCOURS ZÉLÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La proximité promise n'est qu'un leurre. Au contraire, travailler loin de chez soi, dans de moins bonnes conditions et avec quel avenir ? La question se pose désormais à toutes et tous. La création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE, la disparition programmée des SIP...), l'accueil itinérant ou ponctuel dans les maisons de service au public, le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la géographie revisitée qui aboutiront fatalement à de la mobilité forcée. Pour celles et ceux dont la mission aura été transférée, le risque de rejoindre la fonction publique territoriale ou d'autres entités, de droit public ou privé est réel.

DANS LE MÊME TEMPS, DANS UNE DGFIP AMPUTÉE, LE GOUVERNEMENT VEUT AMPLIFIER SA POLITIQUE :

- de **réduction des moyens budgétaires** dont les projets actuels ne peuvent qu'aggraver les conséquences : pression sur le pouvoir d'achat et sur le déroulé de carrière, suppressions d'emplois (près d'un tiers des emplois de la DGFIP seraient supprimé) ...
- de **montée en charge de l'intelligence artificielle** qui, sans intelligence humaine, est vouée à l'échec ! Ainsi, dans le contrôle fiscal, un datamining sans agent-e-s pour alimenter les données en amont et les traiter en aval ne servira pas la lutte contre la fraude fiscale.
- De **suppressions d'implantations locales à la DGFIP** (SIP, SIE et Trésoreries) pour les remplacer par des maisons de service au public pluridisciplinaires et des accueils ponctuels, soit un service public « low cost » qui, après avoir liquidé le secteur public local, ne nous laissera **même plus l'impôt sur les os**.



Le Ministre et le Directeur Général engagent une refonte sans précédent des missions et du maillage territorial de la DGFIP. Il ne s'agit plus d'adapter les structures et le réseau mais d'un véritable déménagement du territoire. Tous les personnels seront directement ou indirectement concernés à un moment ou à un autre. Nous pouvons si nous le décidons vraiment et si nous y mettons tous arrêter cette liquidation méthodique de la DGFIP et c'est maintenant que nous devons le faire.

LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À DÉMEMBRER LA DGFIP AVEC LE CONCOURS ZÉLÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La proximité promise n'est qu'un leurre. Au contraire, travailler loin de chez soi, dans de moins bonnes conditions et avec quel avenir ? La question se pose désormais à toutes et tous. La création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE, la disparition programmée des SIP...), l'accueil itinérant ou ponctuel dans les maisons de service au public, le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la géographie revisitée qui aboutiront fatalement à de la mobilité forcée. Pour celles et ceux dont la mission aura été transférée, le risque de rejoindre la fonction publique territoriale ou d'autres entités, de droit public ou privé est réel.

DANS LE MÊME TEMPS, DANS UNE DGFIP AMPUTÉE, LE GOUVERNEMENT VEUT AMPLIFIER SA POLITIQUE :

- de réduction des moyens budgétaires dont les projets actuels ne peuvent qu'aggraver les conséquences : pression sur le pouvoir d'achat et sur le déroulé de carrière, suppressions d'emplois (près d'un tiers des emplois de la DGFIP seraient supprimé) ...
- de montée en charge de l'intelligence artificielle qui, sans intelligence humaine, est vouée à l'échec ! Ainsi, dans le contrôle fiscal, un datamining sans agent-e-s pour alimenter les données en amont et les traiter en aval ne servira pas la lutte contre la fraude fiscale.
- De suppressions d'implantations locales à la DGFIP (SIP, SIE et Trésoreries) pour les remplacer par des maisons de service au public pluridisciplinaires et des accueils ponctuels, soit un service public « low cost » qui , après avoir liquidé le secteur public local, ne nous laissera même plus l'impôt sur les os.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger tract_lancement_action_mars.pdf](#) (146.24 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Luttes 2019](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank